



Annonce passée sans commande signée

Par **CHRISTOY_old**, le **29/10/2007** à **15:28**

Bonjour,

J'ai souhaité passer une pub sur un journal d'annonce gratuite et ai pour cela demandé un devis. Celui ci m'a été envoyé, et sans que je n'ai signé de bon de commande, ma pub a été éditée et aujourd'hui on me demande de régler la facture avec mise en demeure! Quel recours puis je avoir?